



Harcèlement policière et discriminations

Par **davidph**, le **29/02/2016** à **17:51**

Bonjour bien chère(e) Maître,Je suis depuis 1996 victime discrimination et d'arcèlement policier,ceux-ci, utilise chaque soir la communauté musulmane pour me suivre, dissuader les gens avec lesquels, je viendrais à discuter de me parler, de poursuivre avec moi une quelconque relation, sociale ou amicale. Ces mêmes personnes, si je me rend à la piscine municipale, toutes les piscines de Paris, font sur mon compte du colportages et dissuadent quiconque de me parler.Je suis la victime d'un coup monté par la brb depuis 1991, ceci avec la collaboration du service du procure général. Ces gens ne me laissent pas travailler, ni avoir une vie sociale correcte et responsable. nIls m'ont fiché en interdiction de droit dans le; Jeux(je peux miser, mais n'ai pas le droits de gagner), Dans le travaille, je peux trouver du travail, mais ils me font virer, rejeter avec mépris et tord.Mes droits humains élémentaires sont foulés aux pieds par depuis 1996, année de ma sortie de prison, où j'ai eu payer ma dette. Alors, bien sur, je n'ai pas fait ma demande pour retrouver mes droits civics... mais de la à m'appliquer une règle de droit votée en 2013, sous l'administration de mr sarkozy, je ne le mérite pas.Cela sent un parfum de racisme, de jalousie et de discrimination volontaire par abus de pouvoir sur une personne rendu volontairement fragile.Vos conseils? Je voudrais savoir comment je pourrais conduire la procédure pour faire punir toutes les personnes concernées dans cette affaire:(policier, procureur, avocat). Mon avocat de l'époque ne m'a pas conseillé sur mes droits de défense, et m'a abandonné lâchement. Ceci est un appel au secours, j'ai besoin d'un défenseur pour défendre une cause perdue...Lundi prochain, je consulterais ma boîte mail, j'espère y trouver un vrai défenseur courageux et qui a des crocs

Par **alterego**, le **29/02/2016** à **19:01**

Bonjour,Préalablement à toute action, vous devriez au moins consulter un psychologue.

Après si besoin, vous envisagerez la procédure.

Cordialement